

CQP Cordiste

RNCP34370 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	230m, 230r, 230s
Formacode(s)	31701, 22274
Code(s) ROME	I1501
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3002 — Bâtiment (Employés, techniciens et agents de maîtrise, ingénieurs, assimilés et cadres)
Date d'enregistrement	16/12/2019
Date d'échéance	16/12/2024

Certificateur(s)

CPNE conjointes du Bâtiment et des Travaux publics

FRANCE TRAVAUX SUR CORDES · SIRET : 79457083800019

Partenaires habilités

17 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 16 à former et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AGENCE ALTITUDE FORMATION	83321248300014	Former
ATIS	49242117700030	Former
ATOUTCORDE	49319633100042	Former
CAIRN FORMATION	83115761500012	Former
CHAMB COMMERCE ET INDUSTRIE HAUTES ALPES	18050001900039	Former
DIMENSION CORDE	53830259700033	Former
FORMACAD	82120802200011	Former
FORMACAN	48974915000012	Former
FORMARE	79883605200026	Former
FRANCE TRAVAUX SUR CORDES	79457083800019	Organiser l'évaluation

Liste complète des 17 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp34370-cqp-cordiste/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le cordiste est un ouvrier qui intervient sur des chantiers de travaux effectués en hauteur dont l'accès est difficile et ne peuvent pas être effectués en sécurité par d'autres moyens que les cordes en fonction de l'analyse des risques préalables. Il intervient essentiellement dans les secteurs du bâtiment, de l'industrie et des travaux publics. Le cordiste intègre une équipe constituée de techniciens cordistes. Dans la limite de ses prérogatives, il est autonome

dans ses déplacements et l'exécution des tâches qui lui sont confiées, mais ne l'est pas dans les prises de décisions qui traitent des choix techniques à mettre en œuvre pour la sécurisation des accès cordes ou du poste de travail. De ce fait, il est accompagné sur chacune de ses interventions en hauteur par au minimum un technicien cordiste qui transmet les instructions nécessaires à la bonne exécution en sécurité de la tâche à réaliser sur le chantier. La mission nécessite l'utilisation des équipements, appareils et accessoires dans le respect des modes opératoires et des procédures qualité ou HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement)

Selon le contexte et la configuration du chantier à réaliser, l'accès au poste de travail se fait de plain pieds ou sur cordes.

A. Secteur d'activité et taille des entreprises ou services employeurs

Le secteur d'activité concerne essentiellement des entreprises issues du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics en lien avec les travaux d'accès difficiles. D'autres secteurs comme l'industrie ou l'évènementiel sont aussi concernés par cette compétence métier. Les entreprises concernées sont de tailles et de nature variées, du travailleur indépendant à la PME de taille moyenne (environ 250 personnes). On peut noter que le métier fait appel régulièrement à des personnels issus des entreprises de travail temporaire spécialisées dans les travaux d'accès difficiles représentant parfois près de 50 % des effectifs dans les périodes de forte activité. Par ailleurs ces personnels intérimaires ayant un métier du BTP portent un intérêt particulier à cette certification qui leur permet de valoriser une double compétence et dans certains cas faire reconnaître leur longue expérience de cordiste. Des bureaux d'études ou de maîtrise d'œuvre spécialisés dans le domaine de la protection des risques naturels ou en industrie peuvent avoir intérêt à qualifier certains collaborateurs appelés à intervenir en équipe conformément à la législation en vigueur.

B. Responsabilité et autonomie caractérisant les types d'emploi ciblés

Les conditions d'exercice les plus fréquentes sont dans les secteurs du BTP et de l'Industrie et dans une moindre mesure dans les secteurs du spectacle ou de l'évènementiel. Le CQP Cordiste travaille toujours en binôme dans le but de pouvoir porter assistance à son collègue. La prévention, la sécurité et la vigilance partagée font partie des qualités principales que le cordiste doit intégrer.

Il réalise en autonomie des équipements de cordes simples qui seront contrôlés par un technicien cordiste plus expérimenté que lui pour cette opération. Le supérieur hiérarchique direct peut être en fonction de la taille du chantier ou de l'organisation de l'entreprise, le chef de d'équipe, le chef de chantier ou le conducteur de travaux. Le CQP cordiste peut aussi être en contact avec les autres acteurs du chantier dont les co-traitants, la maîtrise d'œuvre et/ou les personnels en charge de la bonne exécution des ouvrages ou de sa sécurité (SPS, OPPBTP, responsable HSEQ interne ou externe, ...)

ACTIVITÉS VISÉES

Participer à l'installation des systèmes d'accès, de progression et de maintien sur cordes contribuant à l'ergonomie du poste de travail.

Progresser en hauteur dans des situations simples à l'aide de cordes et/ou d'EPI contre les chutes de hauteur

Appliquer les mesures de prévention des risques du chantier

Utiliser les appareils (EPI et accessoires) d'usage courant dans la réalisation d'une opération de travail sur cordes

Aménager le poste de travail en corrélation avec les contraintes induites par la réalisation d'une tâche de travail définie.

Communiquer avec les acteurs concernés par la tâche de travail

Appliquer une méthode de secours simple

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1

Evaluer les nœuds d'usages afin de s'assurer de leur résistance

C2

Réaliser les nœuds d'usage courant référencés par la profession afin de sécuriser les systèmes de déplacement et d'assurage

C3

Mettre en place des amarrages selon les supports désignés par l'employeur afin de sécuriser les systèmes de déplacement et d'assurage

C4

Installer des cordes et/ou systèmes de protection individuelle contre les chutes de hauteur depuis les points d'ancrage définis par l'employeur ou l'encadrant permettant de sécuriser l'accès et l'installation du poste de travail

C5

Utiliser les techniques de progression appropriées à la configuration d'un site afin de se déplacer de plain pied et en hauteur en toute sécurité

C6

Se déplacer latéralement, de haut en bas et inversement en utilisant les techniques de progression en suspension appropriées à la configuration du site et permettant de sécuriser les déplacements

C7

Utiliser les techniques d'assurage de son co-équipier progressant en appui sur une structure existante afin d'éviter sa chute

C8

Appliquer les moyens de prévention des risques au poste de travail communiqués de façon écrite ou orale, afin de s'assurer de sa sécurité et de celle de ses co-équipiers et/ou co-travailleurs

C9

Appliquer les modes opératoires pour réaliser l'opération de travail en hauteur afin de pouvoir détecter les éventuels écarts avec la réalité et les signaler à sa hiérarchie

C10

Veiller en continu au maintien des moyens de prévention lors de la réalisation d'une tâche afin de s'assurer de sa sécurité et de celle de ses co-équipiers

C11

Acheminer et utiliser en sécurité l'outillage, le matériel et les matériaux appropriés afin de pouvoir réaliser une tâche en toute sécurité.

C12

Utiliser les appareils de progression, de maintien et de protection contre les chutes de hauteur afin de s'assurer de la bonne réalisation de l'opération de travail sur cordes

C13

Vérifier l'état de conservation des appareils de progression et antichute en service afin d'anticiper tout problème de défaillance

C14

Mettre en place le poste de travail pour la réalisation d'une tâche de façon ergonomique afin d'éviter les contraintes posturales et les blessures

C15

Respecter les consignes générales et utiliser les dispositifs mis à disposition pour évacuer son poste de travail en sécurité.

C16

Communiquer au sein de l'équipe afin d'effectuer les tâches à réaliser

C17

Communiquer avec les autres acteurs en lien avec la tâche à exécuter afin d'anticiper les contraintes de la co-activité

C18

Evacuer un technicien utilisateur d'un système d'arrêt de chute à l'aide d'un dispositif d'évacuation normé afin de lui porter secours

C19

Effectuer des techniques de prise en charge de victime sur cordes en situation simple de travail afin de faciliter la prise en charge de la victime par les services de secours

Blocs de compétences

RNCP34370BC01 — Techniques fondamentales de travail sur cordes et en hauteur

LISTE DE COMPÉTENCES

- C1

Evaluer les nœuds d'usages afin de s'assurer de leur résistance

- C2

Réaliser les nœuds d'usage courant référencés par la profession afin de sécuriser les systèmes de déplacement et d'assurage

- C3

Mettre en place des amarrages selon les supports désignés par l'employeur afin de sécuriser les systèmes de

déplacement et d'assurage

- C4

Installer des cordes et/ou systèmes de protection individuelle contre les chutes de hauteur depuis les points d'ancrage définis par l'employeur ou l'encadrant permettant de sécuriser l'accès et l'installation du poste de travail

- C5

Utiliser les techniques de progression appropriées à la configuration d'un site afin de se déplacer de plain pied et en hauteur en toute sécurité

- C6

Se déplacer latéralement, de haut en bas et inversement en utilisant les techniques de progression en suspension appropriées à la configuration du site et permettant de sécuriser les déplacements

- C7

Utiliser les techniques d'assurage de son co-équipier progressant en appui sur une structure existante afin d'éviter sa chute

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. QCM (Questionnaire à Choix Multiples) En complément des compétences observables sur les épreuves pratiques, il permet de vérifier le niveau des connaissances générales théoriques et techniques maîtrisées par le candidat.

2. Progression sur Cordes permettant de certifier l'aptitude du candidat à progresser en hauteur à l'aide des EPI de Protection Contre les Chutes de Hauteur et sur cordes. Le candidat réalise un parcours en hauteur où il doit passer des difficultés techniques en toute sécurité sur des configurations d'équipements de chantier qu'il pourra rencontrer dans les différents secteurs d'activités ;

3. Mise en situation spécifique Équipement / Matelotage permettant de certifier l'aptitude du candidat à :

- réaliser les nœuds et les amarrages de cordes référencés par la profession ;
- équiper et déséquiper des cordes pour rejoindre le poste de travail en situation simple de travail. Sous la supervision d'un cordiste CQP2, il s'agit d'installer et désinstaller des cordes horizontalement en appui de pied et verticalement sur des ancrages identifiés avec la pose de « déviations », de « fractionnements » et de « protections de cordes ».

RNCP34370BC02 — Participation à l'organisation des interventions sur cordes

LISTE DE COMPÉTENCES

- C8

Appliquer les moyens de prévention des risques au poste de travail communiqués de façon écrite ou orale, afin de s'assurer de sa sécurité et de celle de ses co-équipiers et/ou co-travailleurs

- C9

Appliquer les modes opératoires pour réaliser l'opération de travail en hauteur afin de pouvoir détecter les éventuels écarts avec la réalité et les signaler à sa hiérarchie

- C10

Veiller en continu au maintien des moyens de prévention lors de la réalisation d'une tâche afin de s'assurer de sa sécurité et de celle de ses co-équipiers

- C11

Acheminer et utiliser en sécurité l'outillage, le matériel et les matériaux appropriés afin de pouvoir réaliser une tâche en toute sécurité.

- C12

Utiliser les appareils de progression, de maintien et de protection contre les chutes de hauteur afin de s'assurer de la bonne réalisation de l'opération de travail sur cordes

- C13

Vérifier l'état de conservation des appareils de progression et antichute en service afin d'anticiper tout problème de défaillance

- C14

Mettre en place le poste de travail pour la réalisation d'une tâche de façon ergonomique afin d'éviter les contraintes posturales et les blessures

- C15

Respecter les consignes générales et utiliser les dispositifs mis à disposition pour évacuer son poste de travail en sécurité.

- C16

Communiquer au sein de l'équipe afin d'effectuer les tâches à réaliser

- C17

Communiquer avec les autres acteurs en lien avec la tâche à exécuter afin d'anticiper les contraintes de la co-activité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. QCM (Questionnaire à Choix Multiples) En complément des compétences observables sur les épreuves pratiques, il permet de vérifier le niveau des connaissances générales théoriques et techniques maîtrisées par le candidat.

2. Chantier d'Application permettant, sous les directives d'un cordiste plus expérimenté (en l'occurrence l'examineur), de certifier l'aptitude du candidat à :

- accéder en hauteur en toute sécurité ;
- équiper et déséquiper sur cordes dans des situations simples de travail ;
- aménager son poste de travail de façon ergonomique afin de réaliser une tâche ;
- hisser ou descendre en sécurité les matériaux et matériels nécessaires à la réalisation d'une tâche simple de travail.

RNCP34370BC03 — Participation aux situations et/ou interventions d'urgence

LISTE DE COMPÉTENCES

- C18

Evacuer un technicien utilisateur d'un système d'arrêt de chute à l'aide d'un dispositif d'évacuation normé afin de lui porter secours

- C19

Effectuer des techniques de prise en charge de victime sur cordes en situation simple de travail afin de faciliter la prise en charge de la victime par les services de secours

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. QCM (Questionnaire à Choix Multiples)

En complément des compétences observables sur les épreuves pratiques, il permet de vérifier le niveau des connaissances générales théoriques et techniques maîtrisées par le candidat.

2. Évacuation et Secours simple

Épreuve pratique « Secours » permettant de certifier l'aptitude du candidat à porter assistance ou secours à un équipier en difficulté dans une configuration simple de chantier (évacuation directe au sol). L'évaluation est réalisée d'après le Plan d'Intervention Secours Spécifique Cordiste d'une situation simple de travail (Accès et Évacuation directes) élaboré par la commission technique du DPMC.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Bâtiment et Travaux Publics principalement, interventions dans les secteurs de l'Industrie et du spectacle et de l'événementiel.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Cordiste

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

1.

Directive Européenne n°2001 - 45 d u 27 juin 2001

2001 / 45 / CE

DU PARLEMENT

EUROPEEN ET DU CONSEIL du 27 juin

2001

2.

Décret N ° 2004 - 924

du 1er septembre 2004

3.

Circulaire DRT 2005/08 du 27 juin

2005

4.

Circulaire DGT - N°8 du 6 avril 2009

relative à la mise en œuvre du décret du 1er septembre 2004 et de l'Arrêté du 21 décembre 2004

Etre titulaire du certificat Sauveteur Secouriste du Travail délivré par les CARSAT à jour de recyclage. Posséder un avis médical d'aptitudes aux travaux en hauteur sur cordes par la médecine du travail

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 083 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X31 — Ouvriers en travaux de façade, d'étanchéité et d'isolation · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	9 761
Jugés difficiles à recruter	61 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X31 — Ouvriers en travaux de façade, d'étanchéité et d'isolation B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Il est demandé aux candidats un certificat de non contre indication au travail en hauteur.

Une maîtrise suffisante de la langue française écrite et orale est obligatoire, ceci afin de comprendre les instructions (orales et/ou écrites) qui sont destinées au candidat et trouver dans la documentation technique et sécurité les informations qui pourront lui être nécessaires.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le fonctionnement conforme du jury, obligatoirement paritaire, est de la responsabilité du porteur du CQP. Elle ne peut être déléguée à un organisme de formation. Le jury de délivrance du CQP est composé de 4 personnes :

2 représentants du collège employeurs

2 représentants du collège salariés

Le DPMC désigne un Président ayant voix prépondérante si nécessaire. Le Président est un membre du jury expérimenté qui a obligatoirement suivi la/les formations d'évaluateur (Juré) pour le CQP concerné.

La règle de neutralité

Pour le jury et les membres du binôme d'évaluateurs, il convient de veiller au respect de la règle de neutralité vis-à-vis des candidats.

Si un membre du jury appartient à la même organisation qu'un candidat, celui-ci ne peut participer à la délibération.

Un formateur impliqué dans le processus de formation ne peut pas être membre du jury.

Base légale

Date de décision 16/12/2019

Date d'échéance de l'enregistrement 16/12/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	11	0	100 %	64 %
2017	11	0	100 %	82 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS6610

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.cqpcordiste.fr/cqp-generalites.asp>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34370/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation 1 750

Parcours menés à terme 1 708

Taux d'achèvement 98 %

Période 02/2022 – 03/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés 2 261

Montant total engagé 7 051 799 €

Coût moyen par dossier 3 119 €

Durée moyenne 163 h

Période 01/2020 – 12/2024

France compétences 50 %

France Travail 32 %

Reste à charge titulaire 16 %

Régions 1 %

Entreprise 0 %

OPCO 0 %

